

## **ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 52-2024**

## Arrêté Portant règlementation Voie communale n° 9

## Madame Le Maire,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n° 82\_213 du 02 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, **VU** le Règlement Général de voirie du 17 Juin 1964 relatif à la conversation et à la surveillance des voies communales.

VU la demande reçue par mail, le 25 Mars 2024, par l'ONF située 11 Rue René Char CS 27814 21078 DIJON Cédex afin de réaliser des travaux d'abattage d'arbres au Bois de Sapin à Blagny 21190 PULIGNY-MONTRACHET, il est demandé l'occupation du domaine public sur la Voie Communale n° 9, le Véloroute et l'Aire de stationnement des vélos, à compter du Lundi 22 Avril 2024 et jusqu'au Vendredi 26 Avril 2024.

Afin de réaliser des travaux d'abattage d'arbres au Bois de Sapin, au niveau de la Voie Communale n° 9, du Véloroute et de l'Aire de stationnement des vélos, pour cela la circulation et le stationnement doivent être règlementés.

## ARRÊTE

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: L'ONF est autorisée, à occuper le domaine public, au niveau du Bois de Sapin à Blagny.

Article 2: La circulation et le stationnement seront INTERDITS :

Sur la Voie Communale n° 9, le Véloroute et l'aire de stationnement vélos à compter du : Lundi 22 Avril 2024 et jusqu'au Vendredi 26 Avril 2024,

Article 3: Une déviation sera mise en place.

<u>Article 4</u>: La signalisation sera mise en place et entretenue par l'**ONF** située 11 Rue René Char CS 27814 21078 DIJON Cédex, chargée des travaux.

**Article 5**: Le droit des riverains sera respecté.

Article 6 : Les trottoirs et chaussées devront être remis en état après les travaux.

**Article 7**: Un exemplaire du présent arrêté sera affiché par la commune.

Article 8: Le présent arrêté sera adressé à l'ONF et à la Gendarmerie de NOLAY, qui seront chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Puligny-Montrachet, le 26 Mars 2024.

Madame Le Maire,

2 Place du Pasquier de la Fontaine, 21190 Pul Alexandra: RASCALL Tél.: 03 80 21 31 37 - Email: mairie.puligny-montrachet@wanadoo.fr

